



Les 15 et 22 mars 2018, les usagers mobilisés pour les services publics !

Les services publics que nous voulons doivent répondre aux besoins de tous, partout sur le territoire . Des Services Publics, non lucratif, accessibles à chacun d'entre nous avec une prise en charge de qualité pour tous les usagers, avec des personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour répondre aux besoins des usagers ; par la mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement pour répondre toujours mieux aux besoins.

LES SERVICES PUBLICS QUE NOUS VOULONS !

SANTE - SOCIAL

Les moyens pour l'hôpital public de soigner dans de bonnes conditions avec des services de soins de qualité accessible par tous quelque soit son lieu d'habitation ou de travail.

Les moyens pour nos anciens pour les professionnels des EHPAD qui dénoncent depuis trop longtemps leurs conditions de travail, qu'ils apparentent eux-mêmes à de la maltraitance.

La création d'un service public de l'aide à domicile ;

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Maintien, développement et financements des missions de services publics essentielles menacées de transfert ou de disparition par les diverses réformes territoriales comme : la sécurité (pompiers et policiers), des services administratifs (la délivrance de documents d'identité), de l'urbanisme (gestion du foncier, permis de construire, etc), de petite-enfance et enfance (crèches et centre de Loisirs), péri-scolaire (écoles primaires), des services technique (dans les mairies, les collèges et les routes), des Centre Médico-sociaux (rdv Assistantes sociales, Educateurs Jeunes enfants, etc...)

TRANSPORTS

Mise en place d'une intermodalité des transports rails-routes (réseaux bus urbain et périurbain) pour favoriser les déplacements collectifs domicile-travail (ou études) et désenclaver les territoires les plus ruraux.

Ouverture aux voyageurs de ligne « Rive droite du Rhône », réouverture de la ligne « Alès-Bessèges » et développement du « Cévenol », avec des arrêts aux horaires correspondant aux besoins du quotidien (trajet domicile travail, loisirs, scolaires et étudiants, etc).

Accroissement de la présence d'agents dans les bus, trains et les gares, à l'inverse de ce qui tente de se mettre en place pour répondre enfin aux besoins croissants de mobilités des usagers

Abandon du projet de gare TGV à Manduel, qui complexifiera les correspondances.

EDUCATION

Recrutement d'enseignants pour « désengorger » les classes surchargées et répondre à l'offre d'enseignement

Permettre une orientation scolaire digne de ce nom avec des personnels qualifiés

Développement des ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion des Scolaire (ULIS)

FINANCES PUBLIQUES

Stopper le processus visant à fermer les antennes locales en territoires et limiter les horaires d'accueil du public pourtant essentiels aux besoins des usagers.

Services publics, emplois, statuts, conventions collectives, éducation, formation professionnelle, salaires, protection sociale (assurance chômage, retraite), instances représentatives du personnel, Macron, avec le patronat, déroule son plan de casse de notre système.

DEUX LOGIQUES S'OPPOSENT :

Répondre aux besoins des citoyens.

Les citoyens doivent disposer de possibilités d'agir sur le service public, son fonctionnement, son implantation ses objectifs, l'évaluation de son efficacité. Pour cela, des instances dotées de réelles prérogatives sont nécessaires. Les usagers doivent pouvoir intervenir pleinement au plus près des centres de décisions, des élus, des représentants des personnels....

Donner au capital,

des missions de services publics et des pans entiers de notre économie sociale afin qu'il fasse encore et toujours plus de profits, au détriment de l'intérêt de la population. Les autoroutes, la poste, les télécommunications, le secteur de l'eau, du logement et de l'énergie ont déjà été offerts aux tenants du capital.

LA SOLIDARITE

USAGER : Celui qui utilise un Service Public

SERVICE PUBLIC : Ensemble des obligations envers l'ensemble de la population et accessible à tous.

LE CHACUN POUR SOI

CLIENT : Personne qui reçoit de quelqu'un contre paiement des fournitures commerciales ou des Services.

PRIVE / LUCRATIF : Gérer dans un but purement lucratif, qui apporte de l'argent.

Même si leur qualité est insuffisante en raison du manque de moyens, de nos jours les Services Publics sont financés par tous, s'ils s'ouvrent à la concurrence, c'est que l'Etat se désengage financièrement.

C'est donc les uniques usagers qui deviennent des consommateurs et qui payent la facture.

Exigeons des services publics efficaces et modernes et luttons pour leur développement !

Les 15 et 22 mars 2018, les usagers mobilisés pour les services publics !

Jeudi 15 mars 2018

- Alès : 10h30 devant la Sous-préfecture***
- Nîmes : 14h30 devant les arènes***
- Bagnols/Cèze : 18h00 devant l'Ehpad (Ernest Euzéby)***

Jeudi 22 mars 2018

- Alès : 10h30 devant la Sous-préfecture***
- Bagnols/Cèze : 12h00 Esplanade Mont Cotton***
- Nîmes : 15h00 devant la Maison Carrée Nîmes***